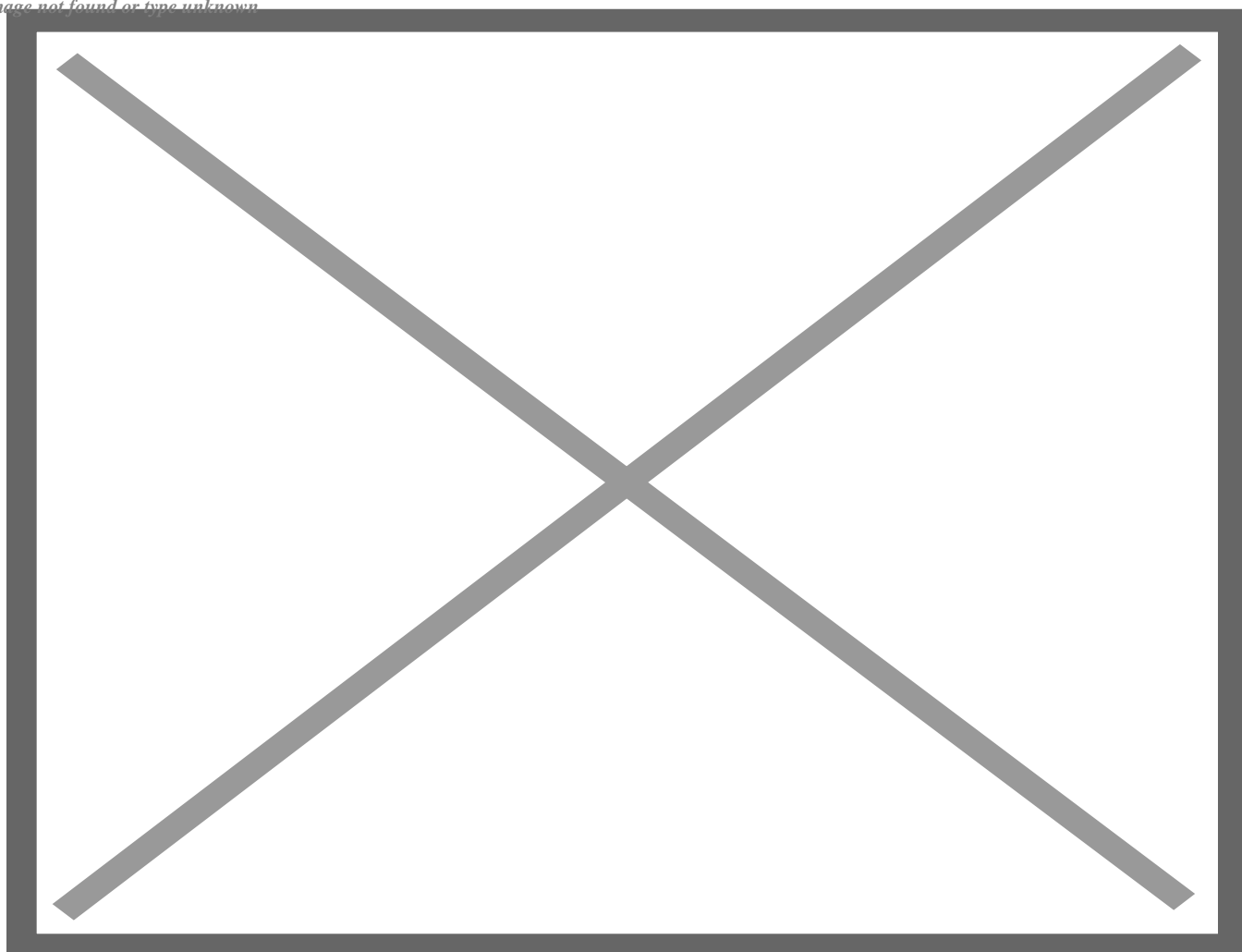


Le congé de maternité prolongé de trois mois

Image not found or type unknown



Le congé de maternité prolongé de trois mois

La Havane, 24 janv (RHC) Le gouvernement cubain a approuvé une augmentation de trois mois de congé de maternité, dans le cadre des projections nationales visant à corriger les distorsions et à relancer l'économie d'ici 2024.

Le communiqué informant de cette mesure, publié sur les réseaux officiels du gouvernement, explique que la protection de ce qui est le plus précieux pour notre famille, les enfants, est une priorité pour la Révolution.

Il précise que les mères et les pères pourront désormais rester avec leurs bébés jusqu'à l'âge de 15 mois.

C'est la deuxième fois en moins de cinq ans que Cuba adopte une résolution aussi bénéfique pour les parents.

En 2021, avec l'approbation par le Conseil d'État du décret-loi sur les mères qui travaillent et la responsabilité des familles, l'égalité des droits a été renforcée et accordée aux mères qui travaillent dans les secteurs public et privé.

La nouveauté de cette loi a été la mise en œuvre du paiement de 100 % du salaire de la travailleuse en cas de grossesse à risque et l'élimination de l'obligation d'avoir travaillé 75 jours pour avoir droit à des prestations économiques et sociales (Source : Granma).

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/345327-le-conge-de-maternite-prolonge-de-trois-mois>



Radio Habana Cuba